

# Coronavirus (COVID-19)



**Lundi 30 mars 2020, 12 h 10**

## **COVID-19 | Informations supplémentaires quant à la reprise des activités**

Au cours des derniers jours, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur nous a informés de la souplesse dont il fera preuve et des ajustements adoptés, dans le contexte exceptionnel actuel, afin de permettre aux étudiants de terminer leur session d'hiver 2020 et de poursuivre leurs études à l'automne ou accéder au marché du travail.

Notons que l'un des ajustements temporaires établis par le ministère concerne le calcul de la cote R. Ainsi, deux calculs de la cote R pourront se faire pour la cohorte de l'hiver 2020 et le meilleur des deux résultats sera retenu pour établir la cote R de l'étudiant : un calcul incluant les résultats de l'hiver 2020 et un calcul excluant les résultats de l'hiver 2020. En accord avec les universités, cette mesure vise à ne pas pénaliser les étudiants qui auraient pu obtenir de meilleurs résultats s'il n'y avait pas eu de fermeture des établissements.

Nous tenons cependant à vous informer que la date d'abandon sans échec n'a quant à elle pas été modifiée et demeure le 15 février. Il est donc important d'être à l'affût des consignes qui vous seront émises au cours des prochains jours afin d'éviter de voir la mention « échec » à votre relevé de notes.

D'autres assouplissements temporaires seront apportés à nos politiques locales notamment au calendrier scolaire et à nos processus pédagogiques à la suite des différentes instances (commissions des études et conseils d'établissement) prévues cette semaine. Ces adaptations et assouplissements vous seront communiqués une fois adoptés.

Nous sommes conscients que cette situation engendre du stress et un changement dans vos habitudes. C'est pourquoi les activités pédagogiques à distance tiendront compte de cette réalité et différentes ressources seront à votre disposition, dont les intervenants psychosociaux et des services adaptés, pour vous soutenir dans la reprise des activités.

Pour le moment, nous vous rappelons l'importance de suivre les consignes émises par la Santé publique et à prendre soin de vous et des vôtres.

Hélène Bailleu, B.Sc., M.A.P  
Directrice générale  
Cégep régional de Lanaudière